

L'événement

HLM : dix-huit communes à l'index

LE PRÉFET siffle la fin de la récréation. Hier soir, Bernard Fragneau a annoncé qu'il augmentait significativement l'amende des 18 communes qui déploient des efforts insuffisants quant à la construction de logements sociaux (*voir infographie*). Et pour certaines villes, la note risque d'être salée. Quatre villes — Etiolles, Linas, Villemoisson-sur-Orge et Boussy-Saint-Antoine — voient ainsi leur amende multipliée par deux. « Cela va représenter 120 000 € par an pour environ 400 logements manquant », calcule Richard Messina, le maire PS de Boussy.

■ **Les difficiles règles du jeu.** La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite SRU, impose aux villes de plus de 1 500 habitants d'avoir au moins 20 % d'habitat social. En Essonne, 43 des 110 communes concernées ne répondent pas à ces critères et s'acquittent chaque année de 152,50 € par habitation manquante. Entre 2002 et 2004, la loi a fixé des objectifs de construction à ces 43 récalcitrants, afin de les pousser à répondre à leur obligation. Mais aujourd'hui les résultats sont disparates : si certaines ont fait des efforts et ont atteint leurs objectifs (*voir ci-dessous*), d'autres traînent des pieds. Sur les 34 logements qu'elle était invitée à ériger entre 2002 et 2004, Etiolles par exemple n'en a construit aucun...

■ **Le préfet a choisi de sévir.** 24 communes n'ont pas atteint leurs objectifs 2002-2004. Manque de terrains à bâtir parfois, manque de réelle volonté politique aussi. 18 communes n'ont même pas dépassé la barre des 50 % d'objectifs réalisés. Ce sont ces 18 mauvais élèves que le préfet a décidé de punir en leur notifiant des constats de carence. Comme l'y autorise la loi, il a augmenté l'amende au prorata des objectifs non réali-

sés. 25 % réalisés ? + 75 % d'amende. Aucune HLM construite ? + 100 % d'amende, soit 305 € par logement manquant et par an. La Norville et Monthéry, qui n'ont rien construit en 2002-2004 mais ont réalisé une partie de leurs objectifs en 2005, voient cette augmentation limitée à 50 %. Ainsi, les dissidents sont invités à rentrer dans le rang : « Les communes qui feraient des efforts significatifs en 2006 verront leurs pénalités recalculées pour l'année prochaine », précise Bernard Fragneau.

■ **Celles qui font des efforts échappent au bâton.** Six communes ont atteint plus de la moitié de leurs objectifs 2002-2004 et évitent la majoration : Savigny-sur-Orge, Saclay, Morangis, Saintry, Saint-Michel-sur-Orge et Soisy-sur-Seine.

■ **Objectif 11 000 logements sociaux nouveaux d'ici à 2009.** C'est un véritable coup d'accélérateur que souhaite impulser le gouvernement en matière de logements sociaux. Alors que seuls 2 141 logements sont sortis de terre en Essonne entre 2002 et 2004, les services de l'Etat prévoient la création d'environ d'un peu plus de 11 000 logements sociaux sur les quatre ans à venir. « Le jeu normal et les règles actuelles ne permettraient pas d'atteindre ces objectifs, expliquait hier le préfet essonnien. D'où le besoin d'un peu plus, si j'ose dire, d'incitation ! »

BENJAMIN JÉRÔME

Communes	L'amende est majorée de	Nombre de logements construits en 2002-2004 par rapport à l'objectif
• Etiolles	100 %	0 sur 34
• Linas	100 %	0 sur 41
• Villemoisson-sur-Orge	100 %	0 sur 45
• Boussy-Saint-Antoine	100 %	0 sur 57
• Villebon-sur-Yvette	96,61 %	2 sur 59
• Villabé	90 %	4 sur 40
• Saint-Germain-lès-Corbeil	84,48 %	9 sur 58
• Vauhallan	82,61 %	4 sur 23
• Saulx-les-Chartreux	75 %	4 sur 16
• Leuville-sur-Orge	71,43 %	10 sur 35
• Bruyères-le-Châtel	67,86 %	9 sur 28
• Longpont-sur-Orge	55,36 %	25 sur 56
• Bièvres	53,85 %	12 sur 26
• Bures-sur-Yvette	51,85 %	13 sur 27
• Marcoussis	50 %	24 sur 48
• Ollainville	50 %	14 sur 28
• Monthéry	50 %	0 sur 45
• La Norville	50 %	0 sur 27

Dix-neuf bons élèves

PARMI les 43 communes où manquent des logements sociaux, 19 ont tant bien que mal satisfait aux objectifs en matière de construction HLM entre 2002 et 2004 : Ballainvilliers, Boissy-sous-Saint-Yon, Brunoy, Chilly-Mazarin, Le Coudray-Montceaux, Crosne, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Juvisy, Mennecy, Orsay, Palaiseau, Le Plessis-Pâté, Varennes-Jarcy, Verrières, La Ville-du-Bois, Villiers-sur-Orge et Yerres.

« C'est de la rigolade »

CHRISTIANE LAIGNEAU,
Droit au logement Essonne

« L'Amende... »

